

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 modifiée

FDS n° : F-60039

**HF Encre aqueuse - Cyan**

Date d'émission 2018-10-02

Date de révision 2020-02-27

Version 1.01

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

**1.1 Identificateur du produit**

**Nom du produit** HF Encre aqueuse pour Xerox® Baltoro™ HF InkJet Press  
**Référence** 008R13257

**Couleur** Cyan

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation recommandée** Imprimante à jet d' encre

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur** Xerox AG/SA  
Sägereistrasse 29  
Glattbrugg, 8152  
Switzerland

**Pour plus d'informations, contacter**

**Personne à contacter** Christoph Schwiezer  
**Téléphone** 043 / 305 12 12  
**Adresse e-mail** askxerox@xerox.com

**Pour le document le plus récent** <https://safetydatasheets.business.xerox.com>

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Symbole(s)** Aucune mesure requise  
**Mention d'avertissement** Aucun(e)  
**Mentions de danger** Aucune mesure requise  
**Conseils de prudence** Aucune mesure requise

**2.3 Autres dangers**

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

FDS n° : F-60039

## HF Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2018-10-02

Date de révision 2020-02-27

Version 1.01

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Eau	50-60	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
Propane-1,2-diol	15-35	57-55-6	200-338-0	--	--	--
1,2-Hexanediol	<8	6920-22-5	230-029-6	Eye Irrit. 2	H319	--
Pigment cyan	<5	Propriétaire	Répertorié	--	--	01-2119458771-32-0044
Triéthanolamine	<1	102-71-6	203-049-8	--	--	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	<0.05	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400	--

Texte intégral des énoncés H: voir section 16

#### Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau chaude et au savon, Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre, Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Toxicité aiguë</b>	
<b>Yeux</b>	Peut provoquer une légère irritation
<b>Peau</b>	Aucun effet connu
<b>Inhalation</b>	Aucun effet connu
<b>Ingestion</b>	Aucun effet connu
<b>Effets chroniques</b>	
<b>Toxicité chronique</b>	En cas de contacts répétés, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles
<b>Symptômes principaux</b>	Une exposition excessive peut provoquer: Irritation oculaire Irritation cutanée

#### 4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

FDS n° : F-60039

**HF Encre aqueuse - Cyan**

Date d'émission 2018-10-02

Date de révision 2020-02-27

Version 1.01

**Notes au médecin**

Traiter les symptômes

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés** Jet d'eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)**Moyens d'extinction appropriés** Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun(e) en particulier

**Produits de combustion dangereux**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

**5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

**Autres informations****Point d'éclair** > 100 °C / > 212 °F**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Utiliser un équipement de protection individuelle

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger, Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide, Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer les égouts**6.4 Référence à d'autres sections**Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques  
Voir Section 13 pour plus d'informations**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

FDS n° : F-60039

## HF Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2018-10-02

Date de révision 2020-02-27

Version 1.01

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité, Éviter le contact avec la peau et les yeux, Mettre en place une ventilation adaptée, Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants, Manipuler avec prudence

### 7.3 Utilisations finales particulières

Imprimante à jet d' encre

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	Union européenne
Pigment cyan	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	
Triéthanolamine	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

### Mesures de protection individuelle, telles que l' emploi d'équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** S'il y a un risque d'éclaboussures, porter:, Lunettes de protection  
**Protection des mains** Gants de protection.  
**Protection de la peau et du corps** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation  
**Protection respiratoire** Utiliser uniquement avec une ventilation adaptée.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Opaque	Odeur	Léger/légère
État physique	Liquide	Couleur	Cyan 7-9.5
Point d'éclair	> 100 °C	/	> 212 °F
Point de fusion / congélation	Sans objet		
Point/intervalle d'ébullition	Indéterminé(e)(s)		
Point de ramollissement	Sans objet		
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Inflammabilité	Ininflammable		
Limites d'inflammation dans l'air	Aucune information disponible		

FDS n° : F-60039

## HF Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2018-10-02

Date de révision 2020-02-27

Version 1.01

<b>Limites d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité</b>	Aucune information disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	Dispersible
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé(e)(s)
<b>Viscosité</b>	5-7 mPa.s @ 25 ° C
<b>Propriétés explosives</b>	Non-explosif
<b>Propriétés comburantes</b>	Sans objet

### 9.2 Autres informations

Aucun(e)

## **10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

### 10.4 Conditions à éviter

Agents comburants forts, Variations extrêmes de température et lumière du jour directe

### 10.5 Matières incompatibles

Métaux alcalins, Agents comburants forts, Peroxydes

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Non défini, mais peut inclure des oxydes toxiques de carbone et d'azote

## **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

FDS n° : F-60039

**HF Encre aqueuse - Cyan**

Date d'émission 2018-10-02

Date de révision 2020-02-27

Version 1.01

Informations sur le produit  
**Irritation**

Aucune information n'est disponible quant à la toxicité aiguë de ce produit.  
Peut provoquer une irritation oculaire

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Propane-1,2-diol	20 g/kg ( Rat )	20800 mg/kg ( Rabbit )	
Pigment cyan	10000 mg/kg ( Rat )		
Triéthanolamine	4190 mg/kg ( Rat )	20 mL/kg ( Rabbit ) 16 mL/kg ( Rat )	
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg ( Rat )		

**Toxicité chronique****Cancérogénicité**

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

**Autres effets toxiques****Sensibilisation**

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

**Effets sur certains organes cibles**

Aucune information disponible

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible

**11.2 Information on other hazards****Propriétés de perturbation endocrinienne**

Aucune information disponible

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**12.4 Mobilité dans le sol**

Soluble dans l'eau

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas PBT selon REACH annexe XIII

**12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne**

FDS n° : F-60039

## HF Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2018-10-02

Date de révision 2020-02-27

Version 1.01

Aucune information disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Considérations relatives à l'élimination

**Emballages contaminés** Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

**Code de déchets du CED** 08 03 13

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 UN/ID No

Non réglementé

### 14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

### 14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

### 14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

### 14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

FDS n° : F-60039

## HF Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2018-10-02

Date de révision 2020-02-27

Version 1.01

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n° 1272/2008

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2018-10-02  
 Date de révision 2020-02-27  
 Remarque sur la révision Commercialisation initiale

#### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion  
 H315 - Provoque une irritation cutanée  
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
 H318 - Provoque de graves lésions des yeux  
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
 H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

#### Conseils supplémentaires

#### Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Propane-1,2-diol	STEL 450 ppm STEL 1422 mg/m <sup>3</sup> STEL 30 mg/m <sup>3</sup> TWA 150 ppm TWA 474 mg/m <sup>3</sup> TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 mg/m <sup>3</sup> TWA 150 ppm TWA 470 mg/m <sup>3</sup> STEL 1410 mg/m <sup>3</sup> STEL 30 mg/m <sup>3</sup> STEL 450 ppm			
Triéthanolamine		TWA 5 mg/m <sup>3</sup> STEL 15 mg/m <sup>3</sup>		AGW 1 mg/m <sup>3</sup>	

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Pigment cyan			STEL 4 mg/m <sup>3</sup> STEL 0.4 mg/m <sup>3</sup> TWA 1 mg/m <sup>3</sup> TWA 0.1 mg/m <sup>3</sup>	STEL 4mg/m <sup>3</sup>	
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	SS-C** TWA 5 mg/m <sup>3</sup> STEL 5 mg/m <sup>3</sup>	S** STEL 1.6 ppm STEL 10 mg/m <sup>3</sup> TWA 0.8 ppm TWA 5 mg/m <sup>3</sup>		TWA 5 mg/m <sup>3</sup> Ceiling 10 mg/m <sup>3</sup> S*

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Pigment cyan	TWA 0.1 mg/m <sup>3</sup>				
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>			

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège



FDS n° : F-60039

## HF Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2018-10-02

Date de révision 2020-02-27

Version 1.01

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Propane-1,2-diol	TWA 100 mg/m <sup>3</sup>				TWA 25 ppm TWA 79 mg/m <sup>3</sup> STEL 37.5 ppm STEL 118.5 mg/m <sup>3</sup>
Pigment cyan				TWA 0.02 mg/m <sup>3</sup>	
Triéthanolamine		TWA 0.5 ppm TWA 3.1 mg/m <sup>3</sup>	TLV 5 mg/m <sup>3</sup> TLV 0.8 ppm Indicative STEL 10 mg/m <sup>3</sup> Indicative STEL 1.6 ppm A*	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup> STEL 10 mg/m <sup>3</sup>

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.